

Aulnay-sous-Bois, le 3 septembre 2009

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

A maintes reprises, les différents maires d'Aulnay-sous-bois ont évoqué le besoin de construire un nouveau commissariat au nord de la voie ferrée pour faciliter l'intervention policière sur la plus grande partie de notre commune et donner aux fonctionnaires de police des conditions de travail plus satisfaisantes.

Nous y sommes naturellement toujours favorables.

Toutefois, deux principes nous semblent prévaloir :

*Premier principe* : conserver une structure dans les quartiers sud d'Aulnay-sous-Bois.

*Second principe* : trouver pour le nouveau commissariat un emplacement cohérent avec la structure de la ville et proche de la ville de Sevrans.

Malheureusement, la proposition d'emprise foncière faite par la municipalité ne les respecte pas forcément.

La conservation d'une structure dans les quartiers Sud (point rouge sur la carte) nous semble impérative. Dans le cadre de la création du commissariat au nord de la ville, cette structure existante bien située doit être restructurée et pérennisée.

En effet cette partie de la ville n'est pas épargnée par la délinquance, notamment celle des cambriolages et des agressions. L'encadrement à l'ouest par l'autoroute A3, à l'est par le canal de l'Ourcq et au nord par la voie ferrée rendrait plus difficile les interventions si le commissariat disparaissait totalement du quartier. Cette disparition ne pourrait alors être justifiée.

De plus, le projet porté par la municipalité mettrait le nouveau commissariat à la distance la plus éloignée possible de la gare qui est, avec plus de 36000 voyageurs par jour, l'une des portes d'entrée majeure dans notre ville. Cela serait donc une erreur stratégique.

- Proposition de la municipalité :

Le Maire propose un terrain (point vert sur la carte) à l'extrémité du boulevard urbain face au rond-point Jean Monnet. Sa proposition est basée sur le fait que les capacités d'intervention sur les quartiers nord d'Aulnay et de Sevrans grâce au boulevard urbain et à la nationale 370 seraient ainsi grandement augmentées. Si cet argument est valable, il n'est pourtant pas suffisant et bien d'autres lieux correspondent à ces critères.

- Deux points essentiels ne sont pas respectés :

Le premier, qui dans ce scénario, semble mal appréhendé est paradoxalement celui de l'enclavement.

En effet, le fait de placer le nouveau commissariat à cet endroit aboutirait à son isolement total du reste la ville, celui-ci n'étant bordé que par des voies de contournement.

Ces voies, si elles sont des pénétrantes intéressantes une partie de la journée, le sont beaucoup moins aux heures de pointe tant elles drainent un flux de transit qui relie le nœud A3-A86, Villepinte et Sevran aux heures de pointe.

Cet isolement sera doublé d'un enclavement par les grandes cités (Rose des vents, Ambourget, Savigny, Gros Saule). Certes, cela facilite leur accès mais cela positionne le commissariat en première ligne, au milieu même de celles-ci. Or l'histoire récente, à Aulnay comme ailleurs, a montré qu'en cas de crise, ce type de positionnement met l'équipement et donc les équipes en grande difficulté. Même si ce genre d'événement reste rare, faciliter sa faisabilité serait là aussi une erreur.

Le second point, qui découle du premier, est celui de la distance qui sépare le commissariat des possibilités effectives de soutien notamment en cas de problème. Il sera, dans ce cas très loin des capacités opérationnelles du commissariat du sud d'Aulnay, comme de celui de Sevran. De plus, les lieux potentiels de confrontation (quartiers indiqués en orange sur la carte) seront placés entre ce commissariat et les possibilités de soutien, ce qui complique encore la tâche.

Notre expérience de la sécurité publique, en tant que Maire et adjoint au maire chargé des questions de sécurité de 2001 à 2008, nous amène à attirer fortement votre attention sur ces points. Ils peuvent paraître de peu de poids quand tout se passe pour le mieux mais être déterminants quand les événements s'enchaînent à la suite d'incidents dont personne n'a la maîtrise.

Une alternative mieux placée doit donc être recherchée.

C'est pourquoi, nous vous proposons une autre solution qui répondrait aussi bien au besoin de nouveaux locaux plus adaptés qu'à la géographie urbaine des interventions.

Il s'agit du terrain de l'ancienne usine du CMMP (point bleu sur la carte). Ce terrain est à la fois situé au nord de la commune, au croisement des deux axes traversant totalement notre commune, le CD 115 (sud-ouest/nord-est) et le CD 44 (nord-ouest/est) (flèches vertes sur la carte). Ces deux axes permettent aussi bien la distribution des interventions vers le nord de la commune ou vers la gare. Il bénéficie également d'un positionnement plus central dans la circonscription de police Aulnay-Sevran et ne se retrouve pas isolé du reste de la ville ou inaccessible à des renforts éventuels.

L'implantation dans le même quartier de la police municipale, dont vous avez inauguré les locaux, permettrait d'opérer facilement la duplication de la vidéoprotection municipale dans ce nouveau commissariat, mettant cet instrument au service de l'intervention de la police nationale sans difficulté technique majeure.

Enfin, cet emplacement est situé à moins de 700 mètres des deux grands lycées de la ville, bordé par les deux voies départementales citées plus haut, conférant ainsi aux forces de police une rapidité d'intervention inégalée par rapport à l'autre solution.

C'est à notre avis un bien meilleur emplacement.

Enfin, l'actuel poste de police du galion, qui pourrait bénéficier d'un léger déplacement sur le boulevard urbain rénové au milieu du nouveau centre-ville à venir, conserverait sa justification alors que sa disparition quasi -automatique dans le cadre de la proposition de la ville serait là-encore une erreur géo-stratégique.

L'emplacement que nous proposons est donc à notre avis bien meilleur.

Ce terrain a été acheté en 2009 par la ville et son désamiantage ainsi que sa dépollution totale sont en cours. Les travaux devraient se terminer au mois de février 2010 selon le maître d'ouvrage. La reconversion de ce site au bénéfice des habitants et de la commune serait également un signe fort de l'Etat alors que le dossier de ce terrain industriel a meurtri notre ville pendant des années.

Nous souhaitons donc que cette proposition soit étudiée au même titre que celle de la municipalité de façon à déterminer avec les différents acteurs concernés et compétents la meilleure solution.

Dans l'attente de votre réponse et d'un rendez-vous, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Gérard GAUDRON  
*Député de Seine-Saint-Denis*  
*Ancien Maire d'Aulnay-sous-Bois*  
*Président du groupe d'opposition*

Franck CANNAROZZO  
*Conseiller municipal d'Aulnay-*  
*sous-Bois*  
*Ancien Adjoint en charge*  
*des problèmes de sécurité*

Copie :        Monsieur le commissaire d'Aulnay-sous-Bois  
                  Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique  
                  Monsieur le préfet de Seine-Saint-Denis  
                  Monsieur le maire d'Aulnay-sous-Bois



